

Séance du 1er Juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 1er juin à 10 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Janine AMAR, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	7
En exercice	7
Qui ont pris part à la délibération	
Date de la convocation	28/05/2023

Présents : Mesdames AMAR Janine, ROUSSIN Christine,
Mrs BUR Frédéric, LIEVAUX Émilien, MIRANDA Raphaël, BROCHEC Frédéric
Absents : Mr BASQUIN Lilian (procuration Emilien LIEVAUX),
Secrétaire de séance : Mr

Objet : RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE PAR LE SDED	Délibération n°2024-06-03
---	---------------------------

Le Maire expose qu'à sa demande, le Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : Electrification
Renforcement du réseau BT à partir du poste VALOUSE

Dépense prévisionnelle HT 435 974.06 €
Dont frais de gestion : 20 760.67 €

Plan de financement prévisionnel :
Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme 435 974.06 €

Participation Communale Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1°) Approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le territoire d'Energie Drôme et ENEDIS
- 2°) Approuve le plan de financement ci-dessus détaillé
- 3°) Donne pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

POUR :
CONTRE :
ABSTENTION :

Le Maire de Valouse,
Janine AMAR

